2è FORUM ADEME DES INNOVATIONS

BIORESSOURCES

VÉGÉCOL®

Un liant végétal pour remplacer le bitume

Pour construire une route ou réaliser des aménagements urbains (places, allées de jardin…), il faut deux matériaux principaux : des granulats et du bitume. **Le bitume**, utilisé comme liant, est produit à base de pétrole brut : les réserves de cette énergie fossile s'épuisant, la recherche de matériaux alternatifs d'origine renouvelable est donc primordiale. Fort de ce constat, **Colas** a développé **un liant végétal : Végécol®**.

Centre de recherche privé dans le domaine de la route, **le Campus Scientifique et Technique** (CST) est le fer de lance de la politique d'innovation de **Colas**. L'investissement en recherche et développement répond à deux impératifs permanents :

- anticiper les besoins des marchés,
- apporter les réponses techniques les plus pertinentes aux attentes des clients, des usagers et des riverains, dans le cadre des exigences du développement durable.

La conception du Végécol®, liant végétal destiné au revêtement de voiries et allées, répond à ces critères.

Produit à partir d'oléagineux issus de la filière agricole, **Végécol®** est transparent en couche mince, ce qui permet la mise en valeur de la teinte naturelle des granulats ; par addition de pigment, il peut être coloré, offrant ainsi la possibilité de personnaliser les revêtements.

Végécol®, tout en améliorant les conditions d'application pour les collaborateurs, grâce à ses températures de fabrication et de mise en œuvre moins exigeantes (réduction de 40°C par rapport au bitume), **participe à la réduction des émissions de gaz à effet de serre**. Revêtir 1 km de route avec du liant Végécol® évite ainsi le rejet de plus de 75 tonnes de CO_2 dans l'atmosphère, soit autant que l'impact annuel de 30 véhicules légers. Végécol® peut également être utilisé en émulsion, en application à froid, ce qui réduit davantage la consommation d'énergie.

Projet piloté par : COLAS

Financé par l'ADEME dans le cadre d'AGRICE à hauteur de 60 k€ sur un budget total de 205,8 k€.

ADEME
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE